



LES PRAIRIES NATURELLES : UN ECOSYSTEME A PRESERVER !

Les prairies naturelles ont un intérêt très important pour la biodiversité et la qualité de l'eau notamment. Cependant leur présence diminue fortement dans le Finistère. La cause principale de cette diminution provient d'une utilisation inadaptée de ce milieu : abandon de gestion ou, au contraire surexploitation. La particularité de ces prairies est due à sa biodiversité végétale qui peut s'exprimer pleinement seulement si l'exploitation y est régulière et spécifique, ce qui est indispensable à son maintien. L'entretien le plus adapté est réalisé par fauchage et/ou par pâturage d'un troupeau de vaches. En absence de ces pratiques, la végétation se « banalise » du fait de l'abondance de certaines espèces dites « sociales ». **La bonne gestion par les agriculteurs de ces prairies est un savoir-faire à valoriser et à partager.**

Pour la quatrième année consécutive, le Parc Naturel Régional d'Armorique, le Syndicat de Bassin de l'Elorn et la Chambre d'agriculture du Finistère organisent le concours des prairies fleuries. Il a pour objectif de récompenser le meilleur équilibre entre valeur agricole et valeur écologique des prairies naturelles fleuries.

Appel à candidatures au concours des prairies fleuries 2017

Votre commune est concernée par le concours. Les parcelles inscrites au concours peuvent être pâturées, fauchées ou mixtes. Un jury composé d'experts en agronomie-fourrages, botanique-écologie prairiale, apiculture-faune sauvage, visitera fin mai les parcelles des exploitations candidates. Chaque visite se déroule en présence de l'éleveur.

Les premiers prix recevront un lot et leur dossier fera l'objet d'une candidature à la finale nationale, évaluée par un jury national. Etant un Concours Général Agricole, les lauréats locaux et nationaux peuvent faire valoir leur prix sur leur exploitation ou sur les points de ventes de leurs produits.

Pour vérifier l'éligibilité de votre prairie ou vous inscrire vous devez contacter avant le 1 mai 2017:

Nolwenn LE GAC TOBIE, Anaïs VANNIEUWENHUYSE
Syndicat de Bassin de l'Elorn
zh.agri.syndicatelorn@gmail.com
T. : 02 98 25 93 51

Les prairies fleuries désignées dans le concours correspondent à des prairies dites naturelles : non-labour, non semés, riches en espèces végétales locales, ayant un intérêt fourrager intéressant dans l'alimentation du cheptel de l'exploitation.

Que trouvons-nous dans les prairies naturelles ?

- Les vaches y pâturent et sont les plus adaptées à l'entretien de ces prairies naturelles.
- Les nombreuses fleurs des champs attirent les insectes pollinisateurs comme les abeilles et les papillons.
- Divers animaux y sont présents, le blaireau, de nombreux oiseaux et la présence de loutres n'est pas impossible aux abords des cours d'eau.
- Des fleurs protégées comme les orchidées

